



Compiègne, jeudi 11 mai 2023

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01579**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Arrêté préfectoral n°2023-225 du 11 mai 2023

**Manifestation nautique et activités nautiques (Un été sur les rives de l'Aisne du 10 juin au 17 septembre 2023)****RIVIERE AISNE CANALISEE-COMMUNE DE POMMIERS****Appel à la vigilance ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 10/06/2023 à 09:00 au 17/09/2023 à 19:00**o **Aisne**

entre les pk 68.500 (Aval écluse de Vauxrot) et pk 75.700 (Pointis aval île Grison) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Par arrêté préfectoral n° 2023-225 du 11 mai 2023, l'association Voiles du Soissonnais est autorisée à organiser à l'aval de l'écluse de Vauxrot jusqu'au pointis aval de l'île Grison, à Pommiers, une manifestation nautique "Un été sur les rives de l'Aisne" aux dates et horaires indiqués ci-dessus.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de ce secteur et à se conformer aux indications éventuelles des agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr))****Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

**Date limite d'affichage :**

18/09/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Arnaud DEVEYER